

# 2024

## Rapport sur le développement durable en Afrique

Renforcer le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes.



# 2024

## Rapport sur le développement durable en Afrique

Renforcer le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes.

Jointly produced by



---

The African Union, African Development Bank, United Nations Development Programme and the United Nations Economic Commission for Africa

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Rapport sur le développement durable en Afrique 2024 (RADD) contient un examen de l'état de la mise en œuvre des deux programmes en Afrique et des recommandations pour en faciliter l'exécution. Comme les années précédentes, le rapport de 2024 s'aligne sur le thème et les objectifs de développement durable (ODD) correspondants du forum politique de haut niveau pour le développement durable sélectionnés pour une année donnée. En l'espèce, les ODD en cours d'examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable 2024 portent sur l'élimination de la pauvreté (Objectif 1) ; l'élimination de la faim (Objectif 2) ; la lutte contre les effets des changements climatiques (Objectif 13) ; la promotion de sociétés pacifiques (Objectif 16) et le renforcement des partenariats mondiaux (Objectif 17). Chaque ODD est analysé par rapport à l'objectif correspondant de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Les conclusions du rapport soulignent la nécessité pour l'Afrique d'accélérer les progrès sur les ODD 1, 2 et 17, d'inverser la tendance négative concernant l'action climatique (Objectif 13) et de renforcer les systèmes statistiques pour suivre les réalisations, en particulier s'agissant de la bonne gouvernance (ODD 16), où un manque criant de données empêche le suivi des résultats. Pour l'Afrique, moins de six pour cent des 32 cibles mesurables des ODD sont en passe d'être atteintes d'ici 2030. Sur les objectifs mesurables restants, 21 doivent être atteints dans la région et les tendances négatives pour 8 autres doivent être inversées. Dans l'ensemble, le manque de données empêche de dresser un tableau complet des performances du continent.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

### 1. *Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*

#### **Des progrès modestes dans la réduction de la pauvreté, contrebalancés par les multiples crises de ces dernières années**

Depuis 2000, l'Afrique a réalisé des progrès constants et significatifs dans la réduction de la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Toutefois, de multiples crises, notamment la crise de COVID-19, ont annulé ces progrès, entraînant une contraction de l'économie et une augmentation de la pauvreté. On estime à 55 millions le nombre d'Africains qui ont basculé dans la pauvreté en 2020 et, en 2022, l'Afrique représentait plus de la moitié (54,8 %) des personnes vivant dans la pauvreté dans le monde. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté national est passée de 33,3 % en 2013 à 38 % en 2023, bien loin de la valeur cible de 23 % pour 2023 fixée dans l'Agenda 2063. Le nombre de chômeurs pauvres en Afrique (31,09 %) est également plus élevé que la moyenne mondiale (6,38 %).

#### **La protection sociale en Afrique est insuffisante s'agissant de la couverture, fragmentée et largement informelle**

Les systèmes de protection sociale en Afrique sont fragmentés et inadéquats pour ce qui est de la couverture, avec seulement 17,4 % de la population couverte par des systèmes formels de protection sociale, alors que la moyenne mondiale est de 46,9 %. Toutefois, grâce à des efforts accrus, des pays comme le Botswana dépassent la moyenne mondiale avec des taux de couverture de la protection sociale nationale et rurale de 57,7 % et 68,3 %, respectivement.

#### **Augmentation modeste de l'accès aux services d'eau potable et aux services de voirie de base**

L'accès à l'eau potable en Afrique a augmenté, en

moyenne, passant de 68,7 % en 2015 à 72,9 % en 2022. L'accès en Afrique australe (90,2 %) et en Afrique du Nord (93 %) est toutefois comparable à la moyenne mondiale de 91,2 % au regard des chiffres de 2022. En ce qui concerne les services de voirie de base, l'accès en Afrique a augmenté de moins d'un point de pourcentage par an au cours de la période 2015-2022, passant de 46,9 % en 2015 à 52 % en 2022. À l'exception de l'Afrique du Nord (93 %), l'accès aux services de voirie de base en Afrique était inférieur à la moyenne mondiale (81 %) en 2022.

### 2. *État de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en Afrique*

#### **Augmentation alarmante du nombre de personnes confrontées à la faim, à la sous-alimentation et au retard de croissance**

Le nombre de personnes souffrant de la faim en Afrique a augmenté de 11 millions, passant de 270,6 millions en 2021 à 281,6 millions en 2022, et de 61 millions depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020. L'évolution négative de l'état de la faim est associée à la sécheresse et aux conflits, qui ont entraîné une augmentation de l'insécurité alimentaire, de la sous-alimentation et des retards de croissance. La prévalence de la sous-alimentation est passée de 19,4 % en 2021 à 19,7 % en 2022, tandis qu'un enfant sur trois (de moins de cinq ans) souffre d'un retard de croissance en 2022. Soixante pour cent de la population africaine a connu une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2022, contre 45,5 % en 2015. De même, en 2022, 80 % de la population africaine n'avait pas les moyens de se procurer des aliments sains, tandis qu'on estime à 145 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans en situation de pauvreté alimentaire.

#### **Les investissements et l'aide publique au développement (APD) dans le secteur agricole ont connu un ralentissement dans la plupart des sous-régions.**

Au niveau mondial, la part de l'agriculture dans les dépenses publiques a diminué d'environ 2,13 points de pourcentage entre 2015 et 2021. En Afrique, cette réduction a été encore plus prononcée, avec environ 2,69 points de pourcentage au

cours de la même période. L'Afrique de l'Est a enregistré une réduction significative de 3,58 points de pourcentage. La baisse récente d'apports d'APD vers le secteur agricole peut expliquer cette tendance. L'APD à l'agriculture en Afrique a augmenté au cours de la période 2015-2020, mais a diminué en 2021, passant de 5,98 milliards de dollars à 4,673 milliards de dollars en prix constants.

### 3. *Lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences*

#### **L'Afrique reste le plus faible contributeur par habitant aux émissions mondiales de carbone, mais elle est très vulnérable à ses effets**

L'Afrique représente moins de 4 % des émissions mondiales de carbone, mais elle est très exposée à leurs effets. Près de 52 % des pays africains ont été touchés par les changements climatiques. Plus de 110 millions de personnes ont été directement touchées par les risques liés au climat, aux conditions météorologiques et à l'eau, une situation qui a entraîné des dommages économiques estimés à 8,5 milliards de dollars en 2022.

#### **Des progrès notables ont été accomplis dans la lutte contre les changements climatiques au niveau des politiques stratégiques, mais l'intégration des stratégies dans les plans reste limitée**

Tous les pays sauf deux ont ratifié l'Accord de Paris en promettant des contributions déterminées au niveau national (CDN) ambitieuses en faveur de l'action climatique. Vingt et un pays africains ont établi et présenté des plans nationaux d'adaptation sur un total de 53 plans présentés par des pays en développement au niveau mondial. Huit autres pays ont présenté des stratégies de développement à faibles émissions à long terme, sur un total de 68 propositions globales. Cependant, peu de progrès ont été faits entre 2015 et 2022 dans l'adoption et la mise en œuvre de politiques visant à réduire les risques de catastrophe, notamment la mise à jour et l'intégration du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe dans la Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes. Seuls 29 des 54 pays africains ont mis en place des stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe, ce qui reflète le peu

de progrès réalisés dans l'adoption de politiques pertinentes depuis 2015.

#### **Le financement de l'action climatique mobilisé sur le continent est bien en deçà de l'objectif de 100 milliards de dollars par an**

Environ 2800 milliards de dollars (277 milliards de dollars par an) sont nécessaires entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national de l'Afrique. En 2020, le total d'apports financiers annuels en faveur de l'Afrique, provenant de sources nationales et étrangères, s'élevait à seulement 29,5 milliards de dollars, soit à peine 11 % des besoins totaux. Le financement de l'action climatique vers l'Afrique est fortement concentré dans 10 pays (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maroc, Mozambique, Nigéria et Tunisie), avec 60 % des apports en direction du continent.

#### **4. Promotion de la bonne gouvernance**

##### **La corruption reste un problème important dans de nombreux pays africains**

According to the 2023 Corruption Perceptions Index, most African nations are either stagnant or failing to make progress in the fight against corruption. For instance, the proportion of persons who reported to have paid a bribe to a public official at least once or were asked for a bribe in the preceding 12 months increased from 9.5 percent in 2013 to 31.4 percent in 2021. Nevertheless, some African countries have instituted legislative and regulatory measures to address the challenge. Malawi, for instance, established the integrity committee for every public institution, coordinated by the anti-corruption bureau, and commits at least 1 percent of budget from each institution to the integrity committee.

##### **Les décès liés aux conflits ont diminué de moitié au cours de la dernière décennie, mais des poches de conflits et de guerres persistent.**

Le nombre de conflits armés en Afrique a augmenté de 37 % (de 75 à 98) au cours de la période 2015-2022, représentant environ 53,8 % des conflits mondiaux (182). Malgré le nombre élevé et croissant de conflits, le nombre de décès liés aux conflits pour 100 000 habitants a chuté de 86 %, passant de 202 en 2013 à 28 en 2023, ce qui est bien

supérieur à l'objectif de l'Agenda 2063, qui est de 101 d'ici à 2030.

##### **Des flux financiers illicites considérables entravent le financement des deux programmes**

La valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants reste considérable et continue de saper les efforts déployés pour réaliser les deux programmes. Les sorties illicites des pays en développement ont atteint près de 1 300 milliards de dollars en 2020, tandis que les entrées illicites se sont élevées à environ 1 100 milliards de dollars au cours de la même période. En 2019, l'Afrique perdait environ 88,6 milliards de dollars, soit 3,7 % de son PIB par an en flux financiers illicites.

#### **5. Renforcer les partenariats pour le développement durable**

##### **La mobilisation des ressources nationales en Afrique reste inférieure aux moyennes mondiales**

Les recettes fiscales moyennes en pourcentage du PIB dans les pays africains s'élèvent à 16 %, contre 34 % dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Toutefois, les recettes publiques en pourcentage du PIB ont augmenté par rapport à 2018. Plusieurs pays procèdent à des réformes de l'administration et de la politique fiscales afin d'améliorer la production de recettes. Par exemple, le Rwanda a porté son ratio impôts/PIB de 12,3 % en 2010 à 16,7 % en 2021 grâce à la numérisation des services fiscaux.

##### **L'aide publique au développement à l'Afrique n'atteint pas l'objectif de 0,7 du revenu national brut**

En 2023, l'APD à l'Afrique a augmenté de 2 % en termes réels par rapport à 2022. Toutefois, le total de l'APD représente 0,37 % du RNB combiné des donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) pour la deuxième année consécutive, ce qui est inférieur à l'objectif de longue date des Nations Unies de 0,7 % du RNB pour l'APD. Seuls cinq membres du CAD ont atteint ou dépassé cet objectif en 2021. Une augmentation de l'APD est nécessaire pour combler le déficit croissant de financement des ODD en Afrique, estimé à 1300 milliards de dollars par an.

##### **Les flux d'investissement étranger direct (IED) vers l'Afrique ont stagné ces dernières années**

Les flux d'IED vers l'Afrique ont stagné ces dernières années, à 83 milliards de dollars en 2021, soit le même niveau qu'en 2020, mais en dessous du pic de 2014 de 91 milliards de dollars. L'instabilité macroéconomique, la faiblesse des infrastructures et la fragmentation des marchés continuent d'entraver l'attraction des investissements. Toutefois, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) devrait offrir de nouvelles possibilités d'IED.

##### **Le surendettement persistant de l'Afrique entraîne des problèmes de développement**

Le ratio de la dette publique de l'Afrique se stabilise autour de 60 % du PIB en 2023. Cependant, de nombreux pays africains restent confrontés à des coûts d'emprunt élevés, à des contraintes de financement rigoureuses et à des vulnérabilités persistantes en matière d'endettement. Au 30 avril 2024, 20 des 38 pays à faible revenu d'Afrique étaient en situation de surendettement ou présentaient un risque élevé de surendettement.

##### **Malgré certains progrès, les systèmes statistiques africains présentent encore des lacunes**

L'Afrique a progressé dans le renforcement de ses systèmes statistiques, mais les principaux défis à relever sont le manque de ressources financières et humaines limitées, la déficience des systèmes de données administratives et l'insuffisante diffusion des données. En 2022, seuls 26 pays africains disposaient de plans statistiques nationaux entièrement financés. La faiblesse des systèmes statistiques nuit à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en faveur des groupes vulnérables. Les données existantes montrent que seuls 27 pays disposent de systèmes complets de suivi et d'allocation budgétaire pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

## **1. Principales recommandations**

L'accélération de la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063 et l'élimination de la pauvreté en période de crises multiples nécessitent des solutions durables, résilientes et innovantes. Les pays africains devraient :

- **Plaider en faveur d'un accès accru au financement concessionnel du développement** dans le cadre des réformes de l'architecture financière internationale.
- **Entreprendre des analyses prospectives de la viabilité de la dette** afin d'éviter les vulnérabilités de la dette et de maintenir le financement des services sociaux essentiels (santé, éducation, protection sociale) et des investissements productifs qui donnent la priorité à un développement centré sur la population, le but étant de faire progresser le développement durable.
- **Mettre en œuvre des réformes économiques et institutionnelles globales pour améliorer l'efficacité et l'utilisation optimale des ressources** en donnant la priorité aux investissements dans le capital physique et humain, ainsi qu'à l'adoption de compétences et de technologies, qui joueront un rôle clé dans la réduction de la pauvreté.
- **Renforcer les services d'information sur le climat et les systèmes d'alerte précoce afin de garantir des réponses** plus souples aux risques liés au climat. Le renforcement des réseaux d'observation météorologique et hydrométéorologique et des systèmes d'alerte précoce est également crucial, tout comme la mise à jour des stratégies régionales de réduction des risques de catastrophe.
- **Mettre pleinement en œuvre la ZLECAf** en soutenant les industries locales et les chaînes de valeur régionales, stimulant ainsi l'intégration économique et la croissance sur l'ensemble du continent.

# 2024

## Rapport sur le développement durable en Afrique

Renforcer le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes.